

Pratiques de surveillance et de répression connues à Bure

Octobre 2025



Sommaire :

Table des matières

Sommaire :.....	2
I) Méthode de surveillance connue déjà utilisée à Bure.....	3
Mission d'observation et de surveillance +++.....	3
Contrôles policiers, fichage, réquisitions, arrêtés préfectoraux ++.....	7
Usage d'hélicoptères et de drones +.....	9
Enquête auprès des magasins du coin ou des administrations +.....	11
Réquisition aux opérateurs téléphoniques +.....	13
Usage des caméras de surveillance +.....	15
Mises sous écoute téléphonique +.....	15
Ouverture des courriers postiers +-.....	18
Perquisitions +-.....	20
Imsi catcher +-.....	25
Usage de flics infiltrés --.....	26
Proposition de devenir indic, informateurs --.....	27
Balise GPS --.....	27
Sonorisation des lieux --.....	28
III) Fonctionnement de leur surveillance.....	29
Cellule Bure.....	29
Cossen et Odinuc.....	30
Fichiers de polices.....	30
Autres fichiers.....	32

I) Méthode de surveillance connue déjà utilisée à Bure

Ce document a été écrit plutôt pour informer des personnes qui se projettent à rester sur la lutte de Bure, toutes les informations n'ont pas été très bien explicités.

Avertissement : Les méthodes recensées ici concernent ce qui est connu soit par des dossiers, soit par l'observation, de méthode de surveillance et de répression de flics. Elles ne sont pas exhaustives, ça comporte des erreurs, et c'est très probable que d'autres méthodes sont utilisées par les renseignements ou de manière non légales et donc étant hors de notre connaissance.

Avertissement 2 : Les exemples de ce qui est surveillé font peur, mais ça n'a jamais empêché la lutte et ne l'empêchera pas dans le futur. Ce recensement n'a pas vocation à neutraliser la lutte, mais à s'outiller pour réduire les risques. Aussi les méthodes de surveillance n'ont pas amené forcément à des poursuites des personnes judiciairement, elles peuvent avoir d'autres rôles.

Les méthodes ont été rangées par ordre de fréquence de ce qu'on sait avec les indicatifs suivants : +++ quotidien, ++ hebdomadaire à mensuel, + mensuel ou latent, +- périodique, en lien avec des enquêtes, -- quelques exemples connus, à priori rare. Parfois plusieurs exemples sont cités dans un même paragraphe, mais ne sont pas utilisés à la même fréquence.

Mission d'observation et de surveillance +++

Infos connues : un escadron de 82 gendarmes est là en permanence et s'ancre sur le long terme en supplément aux flics locaux. En plus de la rénovation de la gendarmerie de Gondrecourt qui aura maintenant 6

cellules de garde à vue, ils prévoient de construire un bâtiment [pour 2027] à 10 millions d'euros pour remplacer les algeco présent au laboratoire de l'Andra afin d'héberger sur le long terme les flics. Leur mission est de tourner entre les différents lieux avec des opposant.es, ils ont une liste d'adresse et quand ils arrivent ils ont droit à une visite des différents endroit. Ils passent au moins 1 fois par jour quelque soit l'heure. Aux périodes où ils avaient des consignes de harcèlement féroces ils passaient toutes les 20 minutes h24, 7j/7. Ils sont financés par l'Andra par un accord¹. Dans ces optiques d'observation, il peut y avoir une collaboration des urbanistes ou des mairies dans la façon dont sont conçus les espaces. Par exemple si les lampadaires de Bure ne sont jamais éteints la nuit c'est pour pouvoir avoir un œil sur les opposant.es. Le nombre de gendarmes est augmenté sur certaines périodes / évènements.

Dans le cadre de leur mission d'observation, ils peuvent décider de lancer des filatures de personnes, ou de s'installer dans une planque pour faire des rapports d'observation.

Leur objectif : - noter toutes les plaques d'immatriculation

- ça dépend de leur mission du moment et de leur initiative personnel. Sur des périodes passés ils avaient pour consignes d'harceler et provoquer via des contrôles policiers permanent, des insultes, intimidation et violence, ça a occasionné de nombreux procès contre les opposant.es de par leur présence². Ils avaient des réquisitions permanentes pour contrôler tout le temps (chose illégale), et ils contribuent au fichage via ces contrôles ou via les plaques

1 Chaque gendarme coûte à l'ANDRA 447 euros par jour:

<https://bureburebure.info/a-bure-lagence-des-dechets-nucleaires-se-paie-des-gendarmes/>

2 Plus d'informations sur la période jusqu'à 2019 : [Les chouettes-hiboux face à la répression : état des lieux de la répression Bure](#), dans la section brochure / antirep de bureburebure.info.

d'immatriculation. Sur d'autres périodes plus récentes ils semblent avoir pour consignes d'être distants, et plus discret.

- isoler les opposant.es des habitant.es, les habitant.es étant opposant.es ou s'affichant avec des opposant.es subissant aussi des contrôles ou des intimidations, se faisant suivre par la police ou étant convoqué en auditions, ainsi sur des évènements ouverts, ça leur arrive de contrôler bien en amont sur les routes toute personne venant à l'évènement (comme par exemple aux Burelesques).

En dehors des évènements, en ce moment leur consigne est plutôt d'être distant et de ne pas faire trop de contrôles, même s'il y a de temps en temps des exactions.

Exemple, dans le dossier d'association de malfaiteur ça donne :

"Poursuivant l'enquête en cours, un dispositif d'observation composé de militaires du groupement de gendarmerie de la MEUSE est mis en place le 03 juillet 2017 à 06 heures 00 minute aux abords de l'ancienne gare — D138 — commune de LUMEVILLE EN ORNOIS 55.

A 11 heures 12 minutes : arrivée d'un cycliste (description précise impossible du fait de la distance).

A 13 heures 57 minutes: ce dernier repart en direction de MANDRES EN BARROIS

A 15 heures 17 minutes : arrivée d'une RENAULT type CLIO (immatriculation illisible) de couleur bleue. En descendent 2 femmes.

A 18 heures 26 minutes : un homme dont les cheveux sont coiffés en « drealocks » quitte la maison en direction du jardin.

A 18 heures 42 minutes : une femme aux cheveux « poivre et sel » fait le tour du terrain.

A 21 heures 21 minutes: départ du véhicule RENAULT CLIO avec à son bord les deux mêmes femmes, en direction de MANDRES EN BARROIS. L'observation surveillance met en évidence une fréquentation très faible

de ce site (5 individus).

Le dispositif d'observation est levé le 03 juillet 2017 à 22 heures 00 minute."

////

En septembre 2017, un flic enquêteur tombe par hasard au cours d'un déplacement privé, dans le train Paris-Meuse TGV, sur deux personnes dont une visée par l'enquête. Il les a donc suivi.es à la sortie de train, dans le bus jusqu'à commercy, puis dans la ville jusqu'à les perdre de vue dans une rue. Puis 4 jours plus tard, dans le but de trouver son domicile, les flics décident de surveiller la rue en question pendant 2h30, jusqu'à voir la personne entrer dans un immeuble.

Comment réduire les risques ?

- Réfléchir à venir avec des véhicules avec plaque d'immatriculation à nos noms, les garer loin (difficulté : il manque souvent de véhicule sur zone, contribuer financièrement et mécaniquement à des véhicules collectifs de bonnes qualités?)
- Rappeler aux habitant.es et élu.es que la présence des gendarmes est nocive et violente pour tout le monde, qu'ils montrent leur désaccord envers les flics ou des formes de soutien aux personnes contrôlées.
- Masquer sa plaque d'immatriculation si elle est sur un terrain privé (et pas sur la voie publique), même si déjà fiché ça réduira la cartographie précise de où se trouve chaque véhicule et rend moins suspect les autres véhicules masqués. Attention cependant rouler ou être sur un espace public avec une plaque masquée peut mener à des contrôles violents et des amendes salés.

Contrôles policiers, fichage, réquisitions, arrêtés préfectoraux ++

Infos connues : 2 éléments facilitent ou renforcent les contrôles :

- Depuis plusieurs années dès qu'un évènement est annoncé publiquement, il est constitué un arrêté préfectoral. A noter que depuis 2025 il y a eu plusieurs évènements qui n'ont pas eu d'arrêtés préfectoraux. Ceux ci autorisent, sur un temps donné (souvent la durée de l'évènement \pm 1 jour), sur des localités données, l'utilisation de drones / hélicoptères et d'interdire un certain nombre d'éléments à transporter. Pour ces interdiction ça dépend des arrêtés, par exemple le port et le transport de matériels pyrotechniques, carburants, combustibles, peinture en aérosol, objets pouvant constituer une arme, alcool, matériels de sonorisation, ...). Les arrêtés préfectoraux ne sont jamais appliqués strictement, mais permettent de légitimer des contrôles abusifs, et parfois des saisies de matériel (qui peut normalement être récupéré à la fin de l'arrêté dans une gendarmerie indiquée).

- Les réquisitions du procureur permettent de contrôler passager.es et fouiller les véhicules. Ils sont utilisables dans une période et un espace spécifié et les flics doivent fournir le document. Les années suivants l'expulsion du Bois Lejus, était édité des réquisitions en permanence, ce qui n'est pas legal. Depuis des recours juridiques, ils sont faits de manière un peu plus parcimonieuse.

Il y a eu des périodes où des contrôles menaient régulièrement à des vérifications d'identité au poste³. Plus récemment ça arrive mais c'est

3 Période de harcèlement vénère : entre le 22 février (expulsion du Bois Lejuc) et le 19 mars 2019 :

- > 73 vérifications d'identité, la plupart ayant duré 4 heures.
- > 25 gardes à vues : 8 gav de 24 heures , 17 gav de 48 heures
- > 5 comparutions immédiates
- > 2 détentions provisoires

moins fréquent. Lorsqu'il y a plusieurs personnes à embarquer en même temps, elles sont séparées dans plusieurs gendarmeries distantes ce qui génère de la logistique de transport pour aller chercher, défendre les copains (car il y a souvent qu'une cellule par gendarmerie). La prochaine gendarmerie de Gondrecourt aura 6 cellules.

Aussi il existe plusieurs types de fichages liés à la surveillance à Bure, certains peuvent être liés aux véhicules pouvant entraîner leur contrôle partout en France dès que des policiers entrent la plaque d'immatriculation (ou utilisent des lecteurs automatiques de plaque d'immatriculation). D'autres peuvent être liés aux individus, et peuvent indiquer des consignes supplémentaires liés au contrôle (Voir chapitre II, la partie sur le fichage).

Leur objectif :

- Montrer et rendre banal leur présence, créer de la confrontation, provoquer
- faire du fichage
- Interpeler des personnes recherchées

Comment réduire les risques ?

- Se former à ces questions. La brochure «brief legal en contexte burien⁴ » est plus complet pour cela.
- Aller collectivement soutenir les copains contrôlés, ou sur des points de contrôle pour les faire partir⁵.
- Demander systématiquement les réquisitions et les vérifier avant d'accepter des contrôles.

4 <https://bureburebure.info/brief-legal-en-contexte-burien/>

5 Des idées sur le texte « zbeule ton contrôle policier » :
<https://infokiosques.net/spip.php?article2018>

- Contester avec des avocat.es via des associations ou des habitantes les arrêtés préfectoraux
- Utiliser des logiciels collaboratif pour indiquer où se trouve la police (le plus connu malheureusement, car appartenant à google, est Waze, ça peut aussi être via un téléphone infotraflic).
- En cas de saisie, prendre en charge collectivement la récupération de matériel à la fin de l'arrêté, même si ça ne peut être qu'avec des cartes d'identité personnelle qu'on peut récupérer le matériel.

Usage d'hélicoptères et de drones +

Infos connues : Pendant l'occupation du bois Lejus, l'hélicoptère pouvait être sorti chaque jour. Aujourd'hui les drones, hélicoptère et avions privés de surveillance le sont plutôt sur les périodes d'évènements ou sur des missions ponctuelle et survole de manière prolongée les lieux reconnus comme opposants (parfois à 3 heures du matin). Légalement il devrait y avoir des arrêtés préfectoraux qui autorisent en spécifiant lieux et horaires où peuvent être utilisés ces outils. Dans la pratique ils ne respectent rarement cela.



Avion privé servant à de la surveillance de sortie sur la lutte de Bure.⁶

Leur objectif :

- Comptabiliser les opposant.es, parfois accompagnés de caméra thermique, les photographier / identifier. Les hélicoptères ont des qualités de photo suffisantes à lire une plaque d'immatriculation sur un terrain privé.
- Les drones sont plus discrets mais nécessitent des flics à portée d'ondes pour les utiliser. Les hélicoptères sont plus visibles afin de maintenir une pression.

Comment réduire les risques ?

- Documenter, prendre en photos les hélicoptères sur des moments où ils n'ont pas le droit.

6 Plus d'information ici : <https://bureburebure.info/surveillance-policriere-lors-de-la-deuxieme-edition-de-la-fete-des-barricades/>

Enquête auprès des magasins du coin ou des administrations +

Infos connues :

* Après chaque action est effectuée une enquête policière allant voir de nombreux commerces. Exemple : après une manif, ils sont allés voir des pharmacies pour connaître les cartes vitales, les ordonnances (et le nom du médecin qui a prescrit) qui a acheté du matériel de medic. Ils ont contacté les pompiers qui leur ont donné l'intégralité d'un coup de téléphone passé à propos d'un blessé, ainsi que le dossier de la personne passée à l'hôpital. Après une action avec une construction d'un mur en parpaing ils sont allés voir les magasins de bricolage du coin pour savoir si des personnes avaient payées du parpaing en quantité. Il a été demandé à laposte les images de caméras de surveillance et infos vis à vis d'une lettre postée, elle est en effet tamponnée du jour et du lieu de départ du courrier. De manière inverse des structures peuvent appeler rapidement les flics quand il s'agit d'opposant.e. Par exemple le gérant de super U a appelé les flics car des opposant.es ont acheté des grosses quantités d'alcool à brûler, il leur a fourni la plaque d'immatriculation des acheteur.euses.

* Lorsqu'il y a des enquêtes sur des personnes ou des associations en particulier, il peut être demandé aux administrations telles que la CPAM, les impôts, les abonnements téléphoniques, les serveurs mails ou internet (pas militant), les banques, le notaire de gondrecourt, le renseignement fiscal pour avoir les données personnelles (identité, numéros de téléphones, adresse fournie, relevés bancaires, copie numérique des chèques émis pour savoir les destinataires, etc).

* Liste d'administrations contactées et ce qu'elles apportent :

Caf : historique du suivi CAF (département précédent), domicile, téléphone et mail, montant des allocations, coordonnées bancaires

Urssaf : les infos récupérées renvoient aux périodes d'embauches des personnes et donnent les identités des employeur. Plusieurs fois, des réquisition seront envoyées à des employeurs en vue d'avoir des informations complémentaires sur les personnes embauchées (contact téléphonique...)

SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules), permet aux flics de récupérer les identités des propriétaires de véhicules.

La poste : Les flics adresse des réquisition à la poste pour obtenir la liste des colis reçus et expédié à une adresse en particulier. Il n'y a pas de réponse dans la dossier. Ils font de même pour savoir si il existe des redirections de courrier pour une personne.

EDF : Les flics adressent des réquisition à EDF pour obtenir le volumes des consommation électrique ainsi que les infos du contrat (titulaire...) pour certains lieux collectifs. Les réponses ne sont pas dans le dossier.

Leur objectif :

- Distançier les commerces et administrations des opposant.es. Ces types d'opération en campagne peut parfois faire peur aux magasins qui se disent que les opposant.es sont des criminel.les non fréquentables, informations qu'ils diffusent à d'autres personnes. Plusieurs fois les enquêtes policières ont entraînés des conséquence : banques qui ont subitement empêché l'accès à leur compte à des associations sous des prétextes abusifs, des personnes se sont vues avoir des contrôles administratifs ou des retraits d'aides sociales.

- Récolter des infos personnelles pour incriminer ou compléter un profilage.

Comment réduire les risques ?

- Choisir des magasins ou endroits camarades si possible ou se renseigner sur les structures ayant collaboré plus facilement dans le passé. Ces opérations sont moins effectuées chez des personnes plus proches de nous, car si ils mettent la pression en disant qu'ils n'ont pas droit de communiquer cette enquête, les flics ne sont pas à l'abri de la diffusion des infos sur les enquêtes en cours, les rendant moins efficaces.

- Ne donner que le strict minimum d'information à des structures qui nous identifient. S'ils n'ont pas besoin de notre numéro de téléphone, si c'est possible d'éviter de payer par carte bancaire, si c'est possible de passer dans des magasins sans caméra, etc.

Réquisition aux opérateurs téléphoniques +

Infos connues et leurs objectifs :

- Les réquisitions peuvent avoir lieu sur une antenne en particulier à un instant T, ça permet d'identifier tous les téléphones allumés qui communiquent à cette antenne à ce moment. On ne sait pas à quelle fréquence exactement, mais c'est pratiqué à tous les événements importants, ça permet de savoir discrètement qui est là (nombre de gens et identités). Ils récoltent en effet les numéros de téléphone, et les identifiants physiques du téléphone en même temps, ils peuvent à partir de cela savoir en quelques heures les identités reliés au numéro, ou les autres cartes sim branchés dans le passé sur le même téléphone (ou les autres téléphones utilisés avec une carte sim). Cela ne leur coûte pas très cher à effectuer et les opérateurs répondent rapidement. Ils obtiennent aussi des numéros de personnes présent dans le village / les alentours mais ça leur fait une bonne base de travail.

- Elles peuvent aussi fait sur une enquête d'une personne en particulier pour avoir par exemple leur « factures détaillées » (FADET) les fadettes mentionnent les numéros, dates, heures et durées de communication. Avec les FADET, l'opérateur, et donc la police, sait exactement quel téléphone envoie des sms à quel numéro. Il semble que lorsqu'il s'agit d'échange via des messagerie utilisant de la data (signal), l'opérateur sait uniquement que de la data est utilisée, mais pas dans quel but. Lorsque le téléphone communique (envoi de sms, appel, data), l'opérateur enregistre aussi l'antenne qui a été utilisé et qui peut être demandé par les flics donnant une localisation approximative après coup. Les flics peuvent aussi demander une géolocalisation en temps réel plus précise.

Leur objectif :

- Savoir qui se trouve où.
- Identifier discrètement les opposant.es qui ont un téléphone à leur nom.
- faire des graphes de lien entre les personnes.

Comment réduire les risques ?

- se former par exemple en lisant et diffusant « Téléphonie mobile Surveillances, répressions, réduction des risques » présent sur infokiosques.net.
- utiliser des outils de chiffrement, ne pas toujours prendre son téléphone, faire attention à ce qu'on communique via cet outil : pas de blaze / description de ce qui se passe. Partir du principe que dans une communication en clair un des 2 téléphones peut être écouté par les flics.

Usage des caméras de surveillance +

Infos connues : Il y a de nombreuses caméras très performantes autour du labo de l'Andra, et de nombreuses mairies meusiennes s'équipent de plus en plus de caméras dans la meuse.

Des boîtiers qui prennent des photos avec détecteurs de mouvements reliés à une carte SIM ont été trouvés dans la forêt. On en a retrouvé chez des pro-cigéo, montrant la collaboration active entre les flics et les défenseurs du projet. Ailleurs en France, on a retrouvé de tels boîtiers installés pour de simples soirées de soutien à Bure. On voit parfois des flics ou vigiles chercher du matériel dans des espaces face aux évènements.

Leur objectif :

- Cartographie les déplacements

Comment réduire les risques ?

- Cartographier les caméras et envoyer leurs coordonnées GPS à bureburebure@riseup.net (avec une photo de la caméra si possible), consulter où sont les caméras sur map.bureburebure.info.

- Faire des recours juridiques contre les caméras installées sans déclaration ou les détruire.

- Lutter localement contre la vidéosurveillance pour limiter leur diffusion.

Mises sous écoute téléphonique +

Infos connues : Lors de l'instruction pour association de malfaiteur, 29 téléphones ont été mis officiellement sur écoute, et plus de 85.000 conversations et messages interceptés. Légalement les écoutes téléphoniques doivent être sous demandes du juge d'instruction pour une durée de 4 mois, renouvelable. Le maximum a été 330 jours. Cela

ne comprend pas des écoutes téléphoniques dans le cadre de renseignement. Tous les contenus en « clair » (sms, appel téléphonique sans application de chiffrement de bout en bout) peuvent être perçus par les mises sous écoute, mais pas à posteriori, les flics doivent décider de mettre un des téléphone sous écoute.

Leur objectif :

- Incriminer des personnes sur des faits, comprendre les modes d'organisation locales.
- Récolter des informations personnelles importantes pour mettre la pression. Des écoutes, même si elles ne sont pas utilisables légalement dans un procès, peuvent permettre de mettre la pression en garde à vue pour faire craquer la personne.
- Générer du stress important de se sentir tout le temps surveillé.
- Rendre plus compliqué les modes d'organisations .

Comment ça marche ?

Dans le dossier d'association de malfaiteur les flics utilisent beaucoup d'interception des communications en temps réel sur de nombreux mois. Les flics retranscrivent alors les appels et les sms qui les intéressent sur le papier (parfois coupé par des "conversations inaudibles" ou "n'intéressant pas l'enquête en cours"). Ce travail est un investissement intrusif pour les flics, à tout moment ils peuvent décrocher leur téléphone relié à la personne sous écoute pour suivre ce qui est dit. Les écoutes seront utilisées pour identifier des éventuels donneurs d'ordre, des personnes ayant de l'influence sur la lutte ou encore établir les liens entre les personnes.

Ce qui est particulièrement retransmis:

- tout ce qui permet de relier des blazes à des noms civiles (notamment sur les téléphones collectifs). Par exemple, après avoir recoupé un

numéro de téléphone avec une identité réelle via une identification auprès d'un opérateur, une conversation écoutée : "salut, c'est *pseudo* ?" "Oui c'est moi" permet aux flics de rattacher formellement un pseudo à une identité. Cela leur permettra aussi de rattacher des mails utilisant ces pseudos à des identités réelles.

- Lors d'enquête, lorsqu'il y a un même flic qui fait la mise sous écoute, il peut identifier certaines personnes à partir du son de sa voix.

- Tout ce qui permet de relier des blazes à une fonction / à un rôle dans la lutte. Par exemple, des sms demandant à une personne de publier un texte sur internet suffisent aux flics pour affirmer que la personne destinataire des sms est responsable de l'administration de site ou de la communication autour de la lutte.

- Les analyses d'actions qui peuvent être abordées, par exemple dans les conversations avec les journalistes qui posent des questions sur ce que pense la personne de telle action.

- Les liens relationnels qui peuvent exister entre les personnes ainsi que l'état mental des personnes

- Les endroits que fréquentent les personnes au téléphone (notamment militant ou lorsque les gens vont dans des actions mais aussi touristiques, familiaux). C'est utilisé à plusieurs reprises pour confirmer que des personnes sont bien présentes à des manifs.

- Les infos liées à des manifs (déroulés de celle-ci) ou aux flics, par exemple si y a des personnes blessées

- Tout ce qui est attrait aux conflits entre les différentes composantes / personnes du mouvement (utile pour monter les un.es contre les autres ou identifier qui / comment faire parler les personnes)

- Tout ce qui est en lien avec de la logistique d'action, ou ce qui pourrait être interprété par les flics comme telle au téléphone

- Tout est qui permet aux flics d'identifier les espaces de décisions de la lutte (réunions, AG...)

- les inquiétudes des personnes quant au matériel saisi lors de perquisitions

Comment réduire les risques ?

- Partir du principe qu'une conversation entre 2 téléphones d'opposant.es peut être sous écoute, et faire gaffe à ce qu'on y dit, notamment quand on parle d'autres personnes.

- Ne pas dire de blaze, ne pas parler de conflits internes, de mode d'organisation d'événements ou de structures non publiques.

- Se former pour utiliser des outils de communication chiffrée (signal, mails sécurisés voir chiffrés) ou apprendre à se donner des rendez vous pour se parler de visu.

Ouverture des courriers postiers +-

Infos connues : Plusieurs lieux (lieux collectifs ou colocations – 8 lieux au moins ont déjà eu ce genre de problématique) ont subi des retards de colis extrêmes, des arrivées de lettres visiblement ouverte, ou, plus rarement, dont le contenu a été en partie pillé. Les lettres les plus ciblés sont des lettres personnelles écrites à la main (plus que les lettres venant d'administration). Une fois un colis de brochures est arrivée avec un mois de retard, le carton ouvert, 3 brochures manquaient au lot.



Un colis arrivant à la maison de résistance.

Comment ça marche ?

- Les flics demandent à la poste de mettre de côté certaines lettres envoyées à des adresses ciblées et des agents passent à des jours fixes consulter les courriers, les retenir avant qu'ils soient envoyés. Ca peut être effectué à 2 endroits potentiels :
- Pour certaines communes, au centre la poste Ligny en Barrois :
58 Rue du general de gaulle 55500 ligny en barrois
- Au centre de tri grand est Pic Loraine Pagny les Goins, service de distribution : route de l'aéroport, 57420 Pagny-lès-Goin

Leur objectif :

- Le fait que ça soit ouvert ostensiblement sert à mettre la pression et dégoûter les opposant.es à vivre ici. Il existe en effet des techniques d'ouverture discrète difficile à discerner (techniques faciles à trouver sur un moteur de recherche).
- Récolter des infos personnelles

Comment réduire les risques ?

- Documenter et partager la connaissance de lettres délibérément ouvertes (si le postier file une telle lettre, lui faire signer un document attestant l'état d'arrivée du document), ou avec des délais de retard suspect. Éventuellement faire des recours administratifs / judiciaire aux livreurs / la poste qui a fourni des courrier dont « l'intégrité ou la confidentialité » des documents ont été rompus. Plusieurs étapes sont possibles (avec aide potentiel de syndicats, ou de recours à des tribunaux administratifs). Par exemple une lettre en 2022 a été envoyée à plusieurs instances de la poste sur ces problématiques pour occasionner une enquête interne.
- Mettre la pression aux structures collaborant avec les flics.
- Faire attention à ce qu'on envoie par courrier. Fournir à des personnes qui veulent nous écrire des lettres privées des adresses qui ont moins de chance d'être sous surveillance.

Perquisitions +-

Infos connues : Lié à la lutte de Bure une quarantaine de perquisitions ont eu lieu dans le passé (pas que dans la meuse, dans le reste de la france, et aussi en allemagne). Ils ont pu coordonner jusqu'à 14 perquisitions simultanées à plusieurs endroits de Meuse / france (avec jusqu'à 200 policiers à 6 heures du matin). Comme il s'agit

d'interventions agressives, elles sont pratiqués plutôt sur des périodes précises de la répression mais quand c'est en lien avec la lutte à Bure souvent en coup de filet (plusieurs lieux en même temps)

Leur objectif :

- Récolter des infos personnelles et tout ce qui permettrait d'incriminer des personnes dans le cadre d'une enquête
- Faire du vol légal, de nombreux matériels n'ont jamais été rendu.
- Violenter et dégoûter les opposant.es (les réveils brutaux à 6h du matin peuvent provoquer des traumatismes)

Exemple concret dans le dossier d'association de malfaiteur

Lors de la première perquisitions du 20 septembre 2017, 60 supports numériques (24 ordinateurs, 13 téléphones, des disques durs, clés usb, appareils photos, mp3, carte SSD) sont analysés pour un premier devis à 33000 euros.

Qu'est-ce qui est recherché dans cette enquête sur les ordis?

En "analyse préliminaire", sur les ordinateurs, les flics peuvent regarder et classer les informations dans cette panoplie de choix:

- Les informations techniques liés à l'ordinateur. Ces informations peuvent éventuellement servir à tracer l'usage de l'ordinateur sur le réseau: le système de partitionnement, l'environnement numérique (analyse du disque dur, date des dernières mises à jours et date de création du système d'exploitation, système d'exploitation utilisé, système de partitionnement, les différents comptes mis sur le système, mdp admin ou de sessions, l'horodatage du système notamment son décalage avec l'heure légale...), extrait tout type d'info qui peut permettre d'identifier le propriétaire d'un ordi.

- Les documents en tant que tel qui sont rangés en catégorie: E-mail, contacts trouvés par exemple dans thunderbird, traces visibles de la navigation internet, des recherches de fichiers par mots clés (allant en fonction des ordis de 5 mots clefs à plus de 80 comme des noms de gens soit "victime" soit "intéressantes" ou de village, ou "Action, Andra, Hibou,

Bindeuil, Incendie, manifestation, ZAD...")

- Les vidéos et images de plusieurs types : celles prises pendant les manifs, mais aussi les photos de familles, de classe ou en vacances entre plusieurs personnes de la lutte pour montrer des liens entre personnes. C'est apprécié lorsque des visages sont reconnus "Cependant, de nombreux fichiers permettent de voir des visages de manière exploitable par des logiciels de reconnaissance faciale sans pour autant avoir un lien avec l'incendie ou l'information en cours.". Sur les documents en quantité, ces documents sont classés par catégorie

- Les documents politiques : documents anti-flics, ceux liés à la lutte contre Cigéo ou le nucléaire, ...

- Les documents portant des identités administratives.

- La présence de fichiers chiffrés.

- Dans les documents sont parfois consultés les métadonnées, notamment le nom du propriétaire du document ainsi que les dates des dernières modification des documents. Pour les photos, il est recherché dans les métadonnées la Marque, Modèle, Numéro de série, Auteur.

- Recherche sur les logiciels: les logiciels installés (notamment les outils de sécurités info comme les vpn, tor, outils de suppression de métadonnées ou de gestion de mot de passes), les formulaires firefox qui comprennent parfois des numéros de téléphone, une date de naissance etc.,

- les adresses qui ont été visités sur l'application google maps

- Les documents supprimés (méthode "Carving*") "

Sont pris en compte:

- L'ensemble des données visibles,
- Les fichiers cachés,
- Les traces de fichiers effacés
- Les mots clés tapés dans le moteur de recherche (dans un dossier, ça fait près de 900 mots clés), l'historique de navigation (dans ce même dossier, 44000 URL). Peut être alors effectué une classifications des sites les plus consultés.
- Les mails présents dans les messageries
- Les fichiers présents dans un dossier qui répertorie ce qui a été imprimé à partir de cet ordi (présent dans certains système dans \var\spool\cups).

Cette présence des fichiers peuvent être un élément d'accusation de le.a propriétaire de l'ordi comme auteur.ice du texte.

- Les périodes d'activité du disque dur ou l'évolution de l'utilisation des fichiers. Pour permettre de voir si l'ordinateur a été utilisé sur la période qui intéresse les enquêteur.ices. "*Aucune activité ne semble avoir eu lieu après février 2015.*"

Exemple sur une série de photos trouvés sur un ordinateur:

"Nous procédons à l'analyse du contenu visuel et également à l'exploitation des métadonnées EXIF des 11 318 fichiers dont 10 386 images et 932 vidéos.

Nous précisons que toutes les données EXIF (marque et modèle d'appareil, coordonnées GPS, ..) sont des éléments paramétrables et modifiables facilement.*

Ces éléments sont donc utiles mais doivent être vérifiés.

Dans le cas où un appareil photographique détenu par le mis en examen correspond à un de ceux listés dans cette procédure, il conviendrait de demander une comparaison auprès du département Signal-Image-Parole de l'IRCGN à même de confirmer qu'un appareil à réaliser une photographie."

Les photos sont classés :

"293 fichiers avec des personnels de la Gendarmerie, 102 fichiers présentant soit des restes de grenades utilisées pour le maintien de l'ordre, soit du matériel réalisé par les zadistes pour participer aux manifestations (casques, boucliers,...), 265 fichiers dont le visage des personnes est exploitable et pouvant faire partie des zadistes ou a minima des soutiens, 67 fichiers réalisés lors de rassemblement en Allemagne, etc"

Sur ces photos, les métadonnées révèlent 44 modèles d'appareils ayant pris les photos, dont 16 numéros de séries, 5 noms de propriétaires des appareils. Des recherches "en source ouverte*" est effectuée vis à vis des noms trouvés.

Ensuite des recherches sont effectuées sur les numéros de série sur internet n'ayant pas de nom de propriétaires pour trouver d'autres photos ayant été prises avec ces mêmes numéros de série. Plusieurs sites internet sont trouvés qui ont posté d'autres photos qui avaient les mêmes numéros de série. Il est précisé: "Les titulaires des comptes <http://zopiaz.tumblr.com/> , <http://taipeimevoila.tumblr.com/> et <https://www.flickr.com/> sont identifiables par réquisition judiciaire aux sociétés Tumblr et Flickr." D'autres photos ont été pris avec le même appareil photo que des photos prises sur reporterre. Une capture d'écran est effectuée du trombinoscope du site reporterre.net des journalistes de ce site.

Quelques exemples sur la fouille dans la vie privée des personnes:

"Nous avons trouvé une messagerie Mail pour le compte XXX contenant 9315 messages. Ce sont des messages relatifs à du théâtre, des comptes rendus, des discussions sur des travaux dans la maison de Bure, des articles sur CIGEO, ...

Nous n'avons pas trouvé de message relatif aux faits de la présente instruction."

Sur un autre dossier:

Un exemple de profilage: « La variété de la navigation laisse penser que plusieurs utilisateurs ont effectué des recherches à partir de la machine : jeux, séries télé, pornographie, etc. »

Infos : Il peut y avoir des ouverture d'enquêtes annexes liées à des découvertes d'informations dans l'ordinateur.

Comment réduire les risques ?

- En amont : Faire du ménage de printemps sur ce qu'on ne veut pas qui traîne en document, sur les ordi. Chiffrer toutes les données numériques et éteindre les appareils le soir.

- En amont : faire des backup de nos données et de ce qui pourraient être volés et les mettre dans d'autres lieux.
- Pendant : être formé sur les perquisitions pour savoir ce qui est possible pendant (connaître les cadres légaux de perquisitions, mettre la pression pour avoir une justification de ce qui est embarqué, etc)⁷
- Après : Prendre soin de soi et des autres, faire vivre la solidarité avant tout (accompagner les personnes ayant vécu cela, aider à racheter le matériel volé, etc).

Imsi catcher +-

Infos connues : Un Imsi catcher est une fausse antenne relais par laquelle passe les téléphones. Il permet, sur une distance choisie par les flics, de savoir quel téléphone est allumé et communique avec quel autre. Il peut aussi consulter les sms « en clair ». Des Imsi Catcher ont été utilisés deux fois dans le dossier d'association de malfaiteur. On soupçonne que des Imsi catcher ont été utilisés plus souvent dans le cadre de renseignement, probablement à chaque gros évènements.

Leur objectif :

- Identifier de manière plus précise les téléphones utilisés dans la lutte de Bure ou sur un évènement. Dans le dossier d'association de malfaiteur est spécifié l'usage d'un Imsi catcher proche de tous les lieux tôt le matin, la raison officiel étant que depuis les premières perquisitions beaucoup d'opposant.es ont changé de numéros de téléphone.
- Savoir qui communique avec qui.
- Avoir une géolocalisation des personnes ayant un téléphone.

⁷ Lire « se préparer aux perquisitions » : <https://rajcollective.noblogs.org/files/2022/06/guide-perquiz-v3-livret.pdf>

Comment réduire les risques ?

- Laisser son téléphone chez soi, ou l'éteindre le plus souvent possible. Allumer un tél pour les évènements susceptibles d'être surveillés.

Usage de flics infiltrés --

Infos connues : Des flics se sont infiltrés plusieurs fois dans des manifestations⁸, on ne sait pas la fréquence exacte.

Leur objectif :

- Avoir des informations internes
- rendre parano

Comment réduire les risques ?

- Questionner des personnes qui ont des attitudes louches (s'ils ont des liens ici, etc).

Attention, ce sujet est compliqué, on peut vite perdre en inclusivité et être violent pour les personnes. Une attitude louche peut venir seulement de personnes qui ont des codes différents !

- Compartimenter les sujets de discussions qui sont ouverts aux personnes de passage avec moins de liens de confiance
- Documenter et diffuser les cas connus d'infiltration.
- Rester dans l'accueil et l'ouverture ! En parallèle se former pour réfléchir à créer des liens de confiance entre personnes⁹.

8 Exemple de 2 flics déguisé en black bloc qui ont été repéré et évacué à la manif des rencontres paysannes. Ils sont arrivés quelques jours avant au camp des LPR : <https://bureburebure.info/lpr-la-lutte-senracine-a-bure/>

9 Document de réflexion à ce sujet : ASSURANCE, COURAGE, LIEN, CONFIANCE Une proposition de culture de la sécurité: <https://infokiosques.net/spip.php?article2072>

Proposition de devenir indic, informateurs --

Infos connues : Plusieurs personnes ont eu dans le passé des propositions directes ou indirectes de devenir indic contre sous ou pour obtenir un statut protégé des flics, soit des cadres avec pression, comme des perquisitions, soit des personnes qui avaient des soucis avec la police, ceux ci leur ont proposé d'aller à Bure en indic. Aussi on sait qu'ils peuvent convoquer après coup des personnes en rupture avec la lutte et en situation de fragilité psychologique pour récolter des informations. Un indic démasqué à Paris¹⁰ était venu plusieurs fois à Bure en 2025.

Leur objectif :

- Obtenir des informations internes
- Rendre parano

Comment réduire les risques ?

- Former le maximum de personnes à l'anti-répression et à savoir comment réagir face à des gardes à vu. S'entraider au maximum.
- Documenter, communiquer sur ce genre de pratique.

Balise GPS --

Infos connues : Dans le dossier d'association de malfaiteur, des balises GPS ont été mises sur 2 véhicules, la géolocalisation dure officiellement 2 mois.

Leur objectif :

- D'après le dossier « Le but du suivi géolocalisé est d'identifier les points de chutes de X », on peut compléter par du profilage des lieux de

10 <https://2025indicparis.noblogs.org/2025/09/09/hello-world/>

fréquentation ou d'identifier la participation à certaines actions / manifs du véhicule (et potentiellement son propriétaire).

Comment réduire les risques ?

- Regarder sous les voitures, dans les interstices où quelque chose semble avoir été touché.
- Avoir en tête que des véhicules souvent présents sur zone peuvent être à minima fichés voir subir de la géolocalisation.

Sonorisation des lieux --

Infos connues : Dans le dossier pour association de malfaiteur est donné l'ordre en mars 2018 de mettre sous écoute la maison de résistance légalement pendant 1 mois. Les flics dans leur rapport disent qu'il ne s'agit pas du bon lieu à mettre sous écoute car les réunions qui les intéressent principalement ont lieu à l'Affranchie. Il n'est pas précisé si la maison a été mise sous écoute sur cette période ni quelle pièce, rien n'apparaît légalement de potentielles mises sous écoute.

Leur objectif :

- Récolter des informations personnelles
- Par des méthodes intrusives avoir la pression d'être toujours sur écoute.

Comment réduire les risques ?

- Faire attention à ce qu'on dit dans certains espaces.
- Si des personnes s'y connaissent, tchéquer les espaces de micros / caméras

III) Fonctionnement de leur surveillance

Dans cette partie nous verrons de manière sommaire les unités d'enquête spéciales Bure et antinucléaires (mais n'aborde pas toutes les autres unités de gendarmerie / police / renseignement qui peuvent être sollicitées en lien avec la lutte) ainsi que les principaux fichiers de police auxquels on peut être confronté.es. Ça ne comporte pas les fichiers de renseignement. Il est possible de consulter la brochure « la folle volonté de tout contrôler » (présent sur infokiosques.net) pour avoir des informations plus précises ou pour avoir des lettres types pour faire des tentatives de demandes de consultation ou de suppression de fichiers.

Cellule Bure

Le 4 juillet 2017 une cellule nationale est créée, la cellule Bure qui a pu voir jusqu'à une dizaine de gendarmes employés à plein temps. La cellule Bure de Meuse se situe à Commercy, à priori au 19 rue de la Porcherie. Les prémices et certains membres existaient avant la création de la cellule. Ils concentrent les enquêtes en lien avec Bure et peuvent se déplacer à l'autre bout de la France sur des affaires en lien.



Logo de la cellule bure

La cellule Bure fait partie d'une coordination plus large nommée « cellule de coordination nationale CNC-LEX » qui se mettent en lien sur plusieurs affaires croisées en France.

Quelques gendarmes importants de la cellule Bure en 2019 :

Philippe Opigez, Christophe Ange, Frederic Menissier, Raymond Pfeiffer, Kevin Lescouarc, Philippe Robert

Cossen et Odiinuc

Le Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire, le Cossen est une cellule nationale rattachée à la Gendarmerie, le Cossen, qui compte 70 personnes : 37 gendarmes, 15 policiers, 18 civils. Il a plusieurs objectifs (comme mettre en place des outils pour faire 470 000 enquête administrative par an de toutes les personnes entrant dans une centrale) dont celui de participer à la surveillance des antinucléaires en France. Il fait du travail de renseignement avec la particularité de travailler en lien, voir être client avec les instances du nucléaire (Andra, EDF, Orano, Framatome). Le Cossen est depuis avril 2024 outillé d'Odiinuc (Optimisation des données et informations d'intérêt nucléaire) qui est un fichier des antinucléaires. Il peut y figurer de nombreuses informations, dont certaines très personnelles : signes physiques particuliers, pseudos, situation familiale, troubles psychologiques ou psychiatriques, etc. D'autres données — « *lien avec des groupes extrémistes* » — peuvent éclairer sur les opinions politiques de la personne fichée.

Fichiers de polices

De nombreux fichiers de polices peuvent être sollicités lorsqu'il y a une lutte :

- Le TAJ (traitement des antécédents judiciaires) est le plus gros fichier de police avec un tiers de la population dedans, il comporte : l'identité de la personne, sa profession, sa situation familiale, sa nationalité, ses adresses, numéro de téléphone, adresse électronique, sa photographie, les faits qui lui sont reprochés, ses caractéristiques physiques, les dates des infractions supposées, les données et images relatives à ces faits,

etc. Il concerne les personnes suspectées d'avoir commis une infraction en tant qu'auteur ou complice, ainsi que les victimes. Lorsqu'il comporte des photos il peut être utilisé pour faire de la reconnaissance faciale.

- Foves (Fichier des Objets et Véhicules Signalés)

Il y est inscrit dedans la plaque d'immatriculation, un paragraphe de motif pour lequel il doit être surveillé, le modèle et la couleur du véhicule, et des infos techniques du véhicule. C'est le même fichier que les véhicules volés, donc les flics peuvent parfois croire qu'il est volé alors que ça n'est pas le cas. Le LAPI (lecteur automatique des plaques d'immatriculation) est un outil équipé par certains véhicules de flics et qui détectent automatiquement les plaques fichées.

Il y a dans le fichier FOVES un ou des numéros de téléphones de service à contacter et une consigne à suivre en cas de découverte du véhicule, par exemple :

*"Surveillance de véhicule avec contrôle mais sans interpellation.
Véhicules mis en surveillance sur l'ensemble du territoire national
Véhicule avec occupant:*

Signaler la présence ou le passage et identifier discrètement les occupants.

Ne pas interpellier les occupants pour d'autres raisons que celles ayant motivé le contrôle sauf si ces personnes font l'objet de recherches actives au FPR.

Aviser téléphoniquement le service ayant demandé la mise sous surveillance et confirmer par rapport.

Véhicule sans occupant:

Assurer une surveillance discrète en vue de l'identification des utilisateurs

Solliciter sans délai les instructions du service ayant demandé la mise sous surveillance."

- Les Fichiers de Personnes recherchées. Il y a environ dedans 600 000 personnes, et comporte plein de sous fichiers, certains pour des personnes vraiment recherchées par la police, d'autres pour faire de la surveillance. Quelques exemple : les fichiers des contrôles judiciaires (lorsqu'une personne a un contrôle judiciaire en attente de procès et ne doit pas aller dans un territoire ou rentrer en contact avec une personne). Les fiches S (environ 20 000 personnes inscrites dans le fichier), qui sont des fiches pour que les points de contrôles des flics soient les yeux des renseignements qui ont décidé de mettre la personne dans le fichier, elle donne à peu près les mêmes informations que dit dans le FOVES mais pour la personne suivie.

Autres fichiers

FICOBA (Fichiers de Comptes Bancaires et Assimilé) est un fichier de l'administration fiscale qui recense l'ensemble des comptes bancaires (courant, épargne...) créés en France. Il contient les identités des titulaires (nom, prénom, nom marital, sexe, date de naissance), les informations concernant les comptes détenus (établissement, numéro, nature, type) ainsi que les dates d'ouvertures, de modifications ou de clôture des comptes détenus. FICOBA ne conserve pas les soldes ou les mouvements financiers. (D'après le CNIL, le fichiers comptes 80 000 000 de fiches)